

# STOP OU ENCORE



En guise de « *cadeau de Noël* » les salariés du projet M7 en finition se sont vu annoncés fin décembre 12 samedis travaillés **dont 9 obligatoires** pour rattraper le retard, pris suite à de l'activité partielle, qu'on également subit ces salariés en novembre/décembre.

Pour « *motiver* » ces salariés, forcément mécontents, la direction a proposé, sous la double condition d'avoir fait les samedis et d'avoir réalisé un certain nombre de véhicules, **150€ puis 200 €** pour les opérateurs et **75 € puis 100€** pour les fonctions supports.

Les primes pouvant attendre pour les opérateurs 600€ avec des véhicules supplémentaires réalisés.

Les heures supplémentaires étant « *systématiquement* » payées avec majoration.

Afin de tenir compte d'éventuels nouveaux aléas dont les salariés ne seraient pas responsables une « *gouvernance du planning* » serait faite toutes les deux semaines.



- 9/12 samedis travaillés obligatoires pour les opérateurs
- 6/12 samedis travaillés obligatoires pour les fonctions supports.

## Trop c'est Trop !

**Des arrêts de chaîne « à répétition », des reprises avec beaucoup de manquant, du travail obligatoire les samedis... De plus, suite aux diverses réunions en production, les annonces ne sont pas encourageantes pour l'ensemble des projets de l'établissement : Il suffit de regarder MP14, 3 arrêts de chaîne en 6mois !**



## Aujourd'hui M7 et demain à qui tour ?

Salariés et syndicats estiment depuis longtemps et de plus en plus chaque jour qu'ALSTOM n'est pas capable de faire tourner correctement l'ensemble des établissements. Ce n'est pas aux salariés de payer les effets de la stratégie bas coûts de l'entreprise et la pagaille qui en résulte.

## PEUT ON ENCORE CONTINUER A CE RYTHME ?

**Les revendications principales portées par les salariés concernés sont :**

- **Une prime fixe demandée de 100€ par samedi travaillé**
- **Pas d'obligation et tenir compte de la qualité de vie (QVT)**
- **Choix entre récupération avec majoration des heures supplémentaires ou leurs paiements**
- **Un délai de prévenance chaque semaine afin d'organiser la vie de famille.**

**Nota :** Un point s'est tenue le 06 Janv. Pour la direction le défi est atteignable c'est la réponse pour l'obtention de la prime. Les samedis non travaillés **seront confirmés le Jeudi Midi au plus tard** et seront compté pour la prime

**FO et CGT appellent à la grève tous les Samedis travaillés  
Jusqu'à obtention des revendications des salariés**